



Commune de CHAZEY-BONS

CONSEIL MUNICIPAL du 25 mai 2010

Procès-verbal

Présents : Monsieur Didier BONNARD, Maire

Mme Colette BLANCHARD – Mrs André MASLANKIEWICZ et Emile PERRAUD, Adjoints.

Mmes Valérie CARPIN – Christine COCHET et Marie-Françoise PASCAL -

Mrs Michel BATTISTELLA - Alain BOUVET - Pierre-Marie DUPORT -

Fabrice GALLET et Roland MOISSET

Absents : Mrs Eric CURTET et Laurent JOLY

Absent excusé : Mr Bruno FORT qui donne pouvoir à Mr Michel BATTISTELLA

Secrétaire de séance : Mme Valérie CARPIN

Rédacteur du procès-verbal : Marie-Christine VAUDAY-PITRAT

Ordre du jour :

➤ **Délibérations**

- Contribution 2010 FSL
- Décisions modificatives budget principal et budget assainissement
- Modifications statuts SIEA
- Fonds de concours Communauté de Communes Belley Bas-Bugey pour travaux d'assainissement à Cressieu
- Groupe scolaire

➤ **Informations diverses**

- Vente parcelle comptoir du bâtiment : résultat de l'offre communale

➤ **Questions diverses**

Madame Valérie CARPIN est nommée secrétaire de séance

Procès-verbal du 22 avril 2010 : Pas d'observations. Il est adopté à l'unanimité.

Mr le Maire demande au conseil d'ajouter une délibération afin de faire une demande de subvention auprès du Conseil Général pour la poursuite de la restauration du four de l'Abbaye. Accepté à l'unanimité

Arrivée de Mr GALLET.

➤ **Délibérations** :

- Monsieur le Maire propose de reconduire pour l'année 2010 la contribution de la commune, maintenue à 0.30 €/habitant, au Fonds Solidarité Logement géré par le Conseil Général de l'Ain. Il rappelle qu'en 2009 une famille de la commune a bénéficié d'une aide pour le paiement de son loyer. Proposition adoptée à l'unanimité.

- Décisions modificatives :

- Budget principal pour rectification du déséquilibre entre le 023 et le 021. Cette modification entraîne une recette supplémentaire à la section d'investissement. Monsieur Bonnard propose d'affecter cette somme à l'opération de construction du groupe scolaire.
- Budget assainissement en vue du règlement d'une facture du cabinet AGER conseils pour la réalisation du plan d'épandage des boues, un virement de crédit s'avère nécessaire.

Modifications adoptées à l'unanimité.

- Modification des statuts du SIEA.

Mr Moisset, délégué de la commune au SIEA, explique d'une part, que les statuts du syndicat sont devenus obsolètes et, d'autre part, qu'il convient également d'envisager une modification de la dénomination du syndicat afin de l'adapter aux nouveaux services proposés aux communes. La nouvelle dénomination serait - « Syndicat Intercommunal d'Énergie et de e-communication de l'Ain ». Après avoir pris connaissance du projet de nouveaux statuts, le conseil municipal à l'unanimité émet un avis favorable.

- Fonds de concours pour travaux d'assainissement à Cressieu.

Mr BONNARD propose au conseil municipal de délibérer pour solliciter une aide financière par le biais d'un fonds de concours auprès de la Communauté de Communes Belley Bas-Bugey. Il rappelle le plan de financement qui s'établit comme suit :

- Travaux : 258 950 €HT
- Subvention agence de l'eau 51 790 € et conseil général 56 969 €.

Les autres recettes étant réparties entre l'emprunt, les fonds propres et le fonds de concours. Adopté à l'unanimité.

- Demande de subvention auprès du Conseil Général pour poursuivre la restauration du four de l'Abbaye. Les travaux consistent en la réfection des deux façades restantes.

Le devis s'élève à 4 126.20 €.

Adopté à l'unanimité.

- Construction du groupe scolaire

Mr Bonnard communique l'estimation sur esquisse transmise par le maître d'œuvre.

Ce document détaille les prévisions par poste :

- restaurant scolaire
- construction neuve
- réhabilitation de l'existant.

Mr Bonnard rappelle que l'estimation réalisée par la CCBBB avant de lancer la consultation des architectes ne prenait en compte que la construction nouvelle et prévoyait une mise aux normes de l'existant à minima (changement des portes pour permettre l'accessibilité).

Or depuis, la commission qui a travaillé sur le projet envisage une réhabilitation complète de l'école actuelle dans un souci d'intégration au nouveau bâtiment.

Le coût total des travaux, y compris la réhabilitation de l'existant, est estimé à 1 137 737 € HT hors honoraires.

Mr le Maire précise qu'il est nécessaire de se prononcer sur ce projet afin de permettre la finalisation des demandes de subventions dont les dossiers doivent être déposés avant le 31 mai par la Communauté de Communes (pour la DGE).

Il rappelle enfin qu'après renseignements pris, les subventions attendues (DGE + Conseil Général) pourraient représenter 30 % du projet.

Après discussion, il est décidé à l'unanimité de valider l'estimation présentée par Mr le Maire. Toutefois, une réunion avec l'architecte est souhaitée pour envisager d'éventuelles modifications du projet, notamment afin de déterminer quelles parties optionnelles pourraient être traitées dans une deuxième phase. Adopté à l'unanimité.

➤ **Informations :**

- Point sur les travaux en cours :
 - La commune est maintenant propriétaire du terrain nécessaire à la réalisation de la station d'épuration de Cressieu.
 - Réseau d'eau : le dossier suit son cours. Les conventions de passage sont signées sauf 1
 - Vente des terrains appartenant au Comptoir du Bâtiment. L'offre de la commune n'a pas été retenue au motif qu'elle laissait des lots non affectés.

➤ **Questions Diverses :**

- Intervention de Christine COCHET à propos d'incivilités commises dans le village, nouvelle dégradation du banc installé sur le parking de l'école notamment.

**L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 22 heures 00.
Le présent procès-verbal est établi, conformément à l'article L 2121.25 du Code Général
des Collectivités Territoriales portant compte-rendu de la séance ordinaire du Conseil
Municipal du 25 mai 2010.**

Chazey-Bons, le 27 mai 2010

**Le Maire,
Didier BONNARD**